



Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et
Floristique de la région Rhône-Alpes
(guide méthodologique régional, C.S.R.P.N. Rhône-Alpes)

HABITATS NATURELS DETERMINANTS

Fiches descriptives des habitats - partie 1/7 : Codes CORINE **22.11 x 22.31 à 24.53**

22.11 x 22.31	EAUX OLIGOTROPHES PAUVRES EN CALCAIRES - COMMUNAUTES AMPHIBIES PERENNES
22.12 x 22.44	EAUX MESOTROPHES - TAPIS IMMERGES DE CHARACEES
22.131	EAUX EUTROPHES - HYDROCHARITION
22.34	GROUPEMENTS AMPHIBIES MERIDIONAUX
22.45	MARES DE TOURBIERES A SPHAIGNES ET UTRICULAIRES
24.221	GROUPEMENTS D'EPILOBES DES RIVIERES SUBALPINES
24.222	GROUPEMENTS ALPINS DES BANCS DE GRAVIERS
24.223	BROUSSAILLES DE SAULES ET DE MYRICAIRE GERMANIQUE
24.224	FOURRES ET BOIS DE BANCS DE GRAVIER
24.225	LITS DE GRAVIERS MEDITERRANEENS
24.42	VEGETATION DES RIVIERES OLIGOTROPHES RICHES EN CALCAIRE
24.44	VEGETATION DES RIVIERES EUTROPHES
24.52	GROUPEMENTS EURO SIBERIENS ANNUELS DES VASES FLUVIATILES
24.53	GROUPEMENTS MEDITERRANEENS DES LIMONS RIVERAINS

EAUX OLIGOTROPHES PAUVRES EN CALCAIRES - COMMUNAUTES AMPHIBIES PERENNES
(code CORINE 22.11 x 22.31)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Caractérisés surtout par de petites plantes vivaces à feuilles fines, en touffes plus ou moins diffuses et généralement stolonifères, ces gazons ras, clairsemés et diffus, colonisent les grèves, temporairement exondées à partir du milieu de l'été, des lacs et étangs. Sables, graviers et vases à nu y occupent une surface importante. En altitude, dans les lacs-mares, ce type de milieu est représenté par les herbiers à Rubanier à feuilles étroites qui s'étalent à la surface de l'eau avant assèchement.

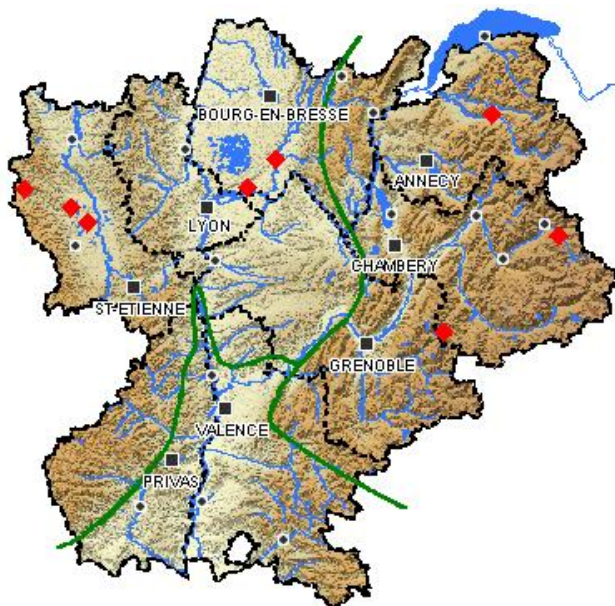
Ecologie

Ce milieu occupe les flaques, mares, grèves des lacs et bordures d'étangs, temporairement exondées en été et inondées sous une faible profondeur d'eau le reste de l'année. Etabli sur pente faible, dans la zone de battement des plans d'eau, de la plaine à la montagne, il est toujours rare et localisé.

Espèces guides

Etangs de plaine : Littorelle (*Littorella uniflora*), Scirpe en épingle (*Eleocharis acicularis*), Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*). Lacs-mares de montagne : Rubanier à feuilles étroites (*Sparganium angustifolium*), Callitriche vernale (*Callitriche palustris*), Renoncule capillaire (*Ranunculus trichophyllus*), Potamot alpin (*Potamogeton alpinus*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

La forme de plaine de l'habitat est connue dans une grande partie de la France, à l'exception de la région méditerranéenne, et sa forme montagnarde est présente dans les Vosges, Alpes, Massif central et Pyrénées. En dépit d'une vaste distribution, c'est un habitat rare et très localisé. Dans la région Rhône-Alpes, sa répartition est insuffisamment connue. Les lacs-mares à Rubanier à feuilles étroites sont disséminés sur les grands massifs de Haute-Savoie, Savoie et Isère, entre 1400 m et 2600 m d'altitude. Les gazons amphibies à Littorelle lacustre ou Scirpe en épingle sont connus sur le lac Léman, dans le Bas-Dauphiné, en Chambaran, Bresse, Dombes, Plaine du Forez ...

Menaces

Le remblai des mares et petites dépressions, la stabilisation et la régulation du niveau des plans d'eau, l'aménagement artificiel des rives, le piétinement (du fait des pêcheurs, baigneurs...), l'érosion des berges ainsi que l'eutrophisation des milieux aquatiques constituent les principales menaces de ces milieux très spécialisés. L'absence de dynamique fluviale suffisante (aménagement hydraulique des cours d'eau) ou de dynamique de régénération permettant le rajeunissement des milieux est également une cause de régression importante. Ces types d'habitats pionniers des vasières nues hébergent de nombreuses espèces végétales très rares et nécessitent des mesures de conservation actives.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BOURNERIAS,M., ARNAL,G., BOCK,C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

EAUX MESOTROPHES - TAPIS IMMERGES DE CHARACEES
(code CORINE 22.12 x 22.44)

pas d'illustration disponible

Description

Les algues characées (genres Chara et Nitella), petits végétaux coriaces aux allures de prêles, forment des herbiers aquatiques en tapis homogènes, hauts d'une dizaine de cm, au fond des lacs et pièces d'eau, sur substrat minéral de sable, galets et graviers. Ces formations se développent sur les fonds immergés, là où la concurrence avec d'autres plantes aquatiques (potamots, myriophylles, cératophylles) est réduite, dans des eaux peu nutritives ou dans des milieux pionniers comme les gravières récentes.

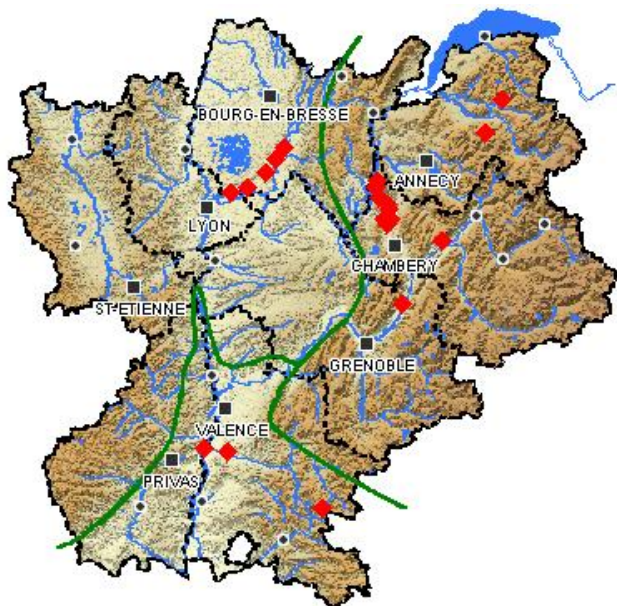
Ecologie

La lumière faisant vite défaut avec la profondeur, ces herbiers croissent en général dans les premiers mètres sous la surface de l'eau, dans des mares plus ou moins temporaires, étangs et lacs, qu'ils soient ou non artificiels. Ils peuvent descendre à plusieurs dizaines de mètres dans les eaux limpides.

Espèces guides

Algue Chara (Chara fragilis, C. aspera, C. contraria, C. denudata, C. hispida, C. major, C. tomentosa, C. vulgaris, C. canescens, C. globularis, C. strigosa), Algue Nitella (Nitella batrachosperma, N. flexilis, N. gracilis, N. hyalina, N. mucronata, N. opaca, N. syncarpa, N. tenuissima)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est réparti dans la plus grande partie de la France, mais occupe des surfaces généralement restreintes dans de petits plans d'eau et des gravières. Il est surtout représenté aux étages collinéen et montagnard, bien qu'il puisse atteindre l'étage alpin inférieur. Dans la région Rhône-Alpes, la distribution de cet habitat est mal connue dans le détail. Il est cependant signalé dans tous les départements à basse et moyenne altitude, notamment dans des mares et gravières récentes de plaine et de fonds de vallée. Les grands lacs péri-alpins (Léman, d'Annecy, du Bourget et de Paladru) et les lacs de Laffrey possèdent des herbiers de characées relativement étendus.

Menaces

Les herbiers lacustres de characées sont très sensibles à la pollution des eaux et aux risques d'eutrophisation, en particulier lorsque la turbidité augmente fortement et que les fonds s'ensavent. Ils peuvent céder la place, dans les cas extrêmes, à des colonies d'algues filamenteuses. Le curage de plans d'eau, la correction et le terrassement des rives ou le comblement d'anses ou de petits étangs sont autant de menaces susceptibles de bouleverser l'équilibre lacustre et de conduire à la régression de ces herbiers aquatiques. L'introduction de plantes exotiques, de poissons herbivores très prolifiques et une mauvaise gestion piscicole constituent une menace pour les espèces indigènes et le milieu.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

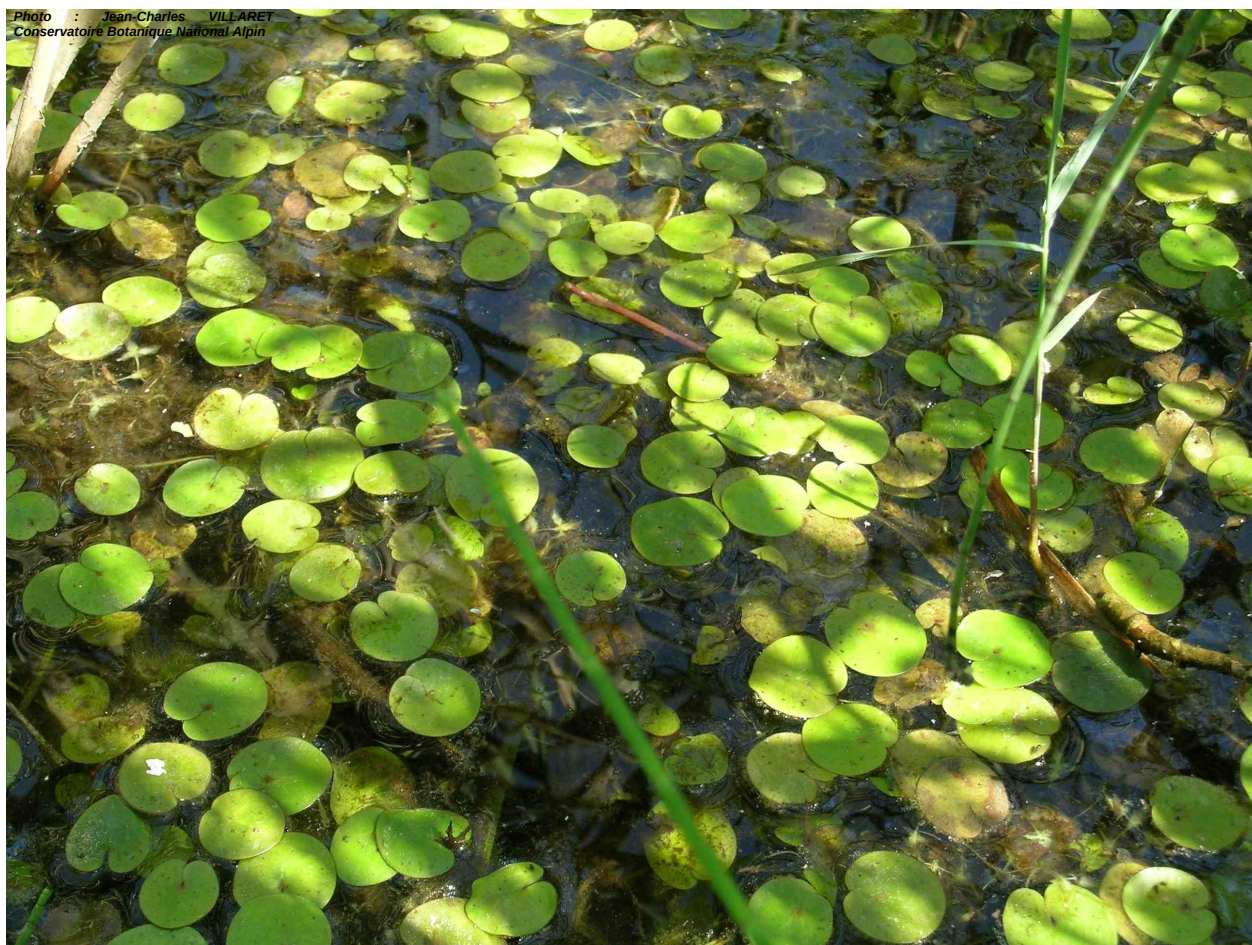
Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

EAUX EUTROPHES - HYDROCHARITION
(code CORINE 22.131)



Description

Les herbiers de l'*Hydrocharis* mort-aux-grenouilles forment des nappes flottantes coloniales de petites plantes non fixées, ou occasionnellement enracinées. Ils sont groupés près des berges, dans des anses, ou abrités derrière les écrans végétaux palustres près des rivages, des mares, trous d'eau, bras morts, étangs et lacs de plaine. Les lentilles d'eau, plantes flottantes de plus petite taille, constituent aussi des herbiers flottants à la surface des pièces d'eaux calmes et s'y associent parfois.

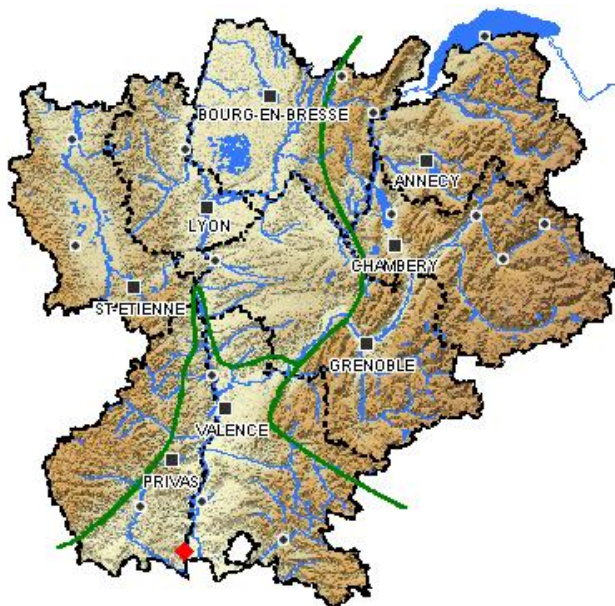
Ecologie

Ces herbiers colonisent les eaux calmes bien éclairées, peu profondes (jusqu'à 3 à 5 m au maximum), généralement turbides, assez riches en éléments nutritifs et bases dissoutes. Les mares, étangs et bras morts des grands cours d'eau lents (lônes) en plaine en constituent les sites de prédilection.

Espèces guides

Hydrocharis mort-aux-grenouilles (*Hydrocharis morsus-ranae*), Cératophylle submergé (*Ceratophyllum submersum*), Cératophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*), Utriculaire méridionale (*Utricularia australis*). Typique de ce milieu, le Stratiote faux-aloès (*Stratiotes aloides*) n'est pas connu en Rhône-Alpes.

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.

Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.

source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est présent potentiellement sur une large moitié nord de la France, mais il y est rare et raréfié, en raison de la dégradation généralisée des zones humides. Dans la région Rhône-Alpes, la répartition détaillée de cet habitat reste à préciser. Il n'est connu avec certitude que dans le nord du département de l'Isère, en Savoie et dans l'Ain : Moyenne vallée du Rhône, Isle Crémieu, lônes du Haut-Rhône, lac du Bourget, Dombes. De nombreuses localités anciennes semblent avoir disparu, notamment dans les départements de la Drôme et du Rhône.

Menaces

De nombreuses stations de plantes typiques de cet habitat n'ont pas été revues et font pressentir son importante régression, en raison de la dégradation généralisée des zones humides. La pollution des eaux, l'intensification de la pisciculture, l'introduction de poissons herbivores exotiques (Amour blanc) ou d'anatidés à des fins cynégétiques, l'introduction de plantes exotiques invasives (Jussie, Myriophylle du Brésil), les curages de plans d'eau et aménagements de berges (enrochements, plages...), les marnages excessifs suite à des pompes pour l'irrigation, et les transformations pour les activités nautiques sont à mettre en cause. Des efforts importants sont à consentir pour restaurer cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p.

GROUPEMENTS AMPHIBIES MERIDIONAUX
(code CORINE 22.34)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de pelouses herbacées basses le plus souvent clairsemées, ne dépassant pas 15 à 20 cm de hauteur en moyenne, dominées par des plantes annuelles qui développent pour la plupart à la fin du printemps ou dans le courant de l'été, sur les bords asséchés de mares ou d'étangs. Les espèces dominantes varient fortement selon le contexte écologique de ces pièces d'eau, mais les petits joncs et les souchets annuels sont en général abondants.

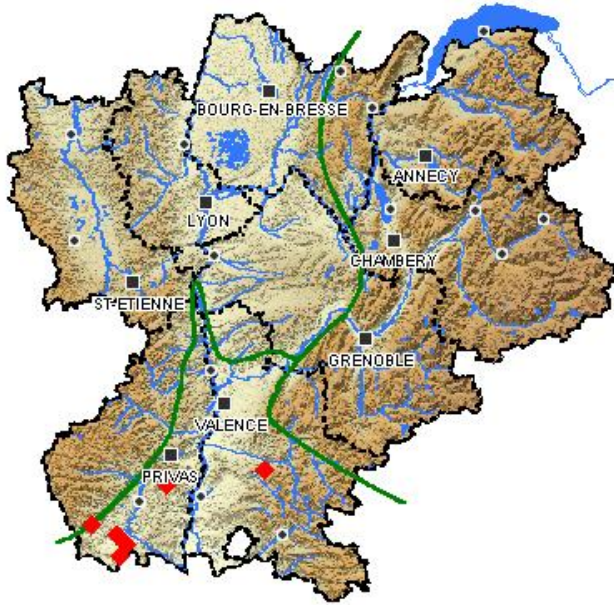
Ecologie

Ces pelouses s'installent dans les mares à assèchement temporaire, alimentées par les eaux de pluies et de ruissellement, sur des sols humides peu minéralisés établis sur substrat siliceux, ou sur les rives exondées d'étangs à alimentation souterraine, sur des sols un peu plus riches de vasières.

Espèces guides

Menthe pouliot (*Mentha pulegium*), Lythrum à feuilles d'hysope (*Lythrum hyssopifolia*), Souchet brun-noirâtre (*Cyperus fuscus*), Souchet de Micheli (*Cyperus michelianus*), Jonc capité (*Juncus capitatus*), Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), Jonc nain (*Juncus pygmaeus*), Radiole faux lin (*Rhadiola linoides*), Cresson rude (*Sisymbrella aspera*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Regroupant des types assez divers de végétations, cet habitat rare et occupant des surfaces réduites est présent, en France, uniquement en région méditerranéenne. Dans la région Rhône-Alpes, ces formations herbacées de mares temporaires sont extrêmement localisées aux secteurs de climat méditerranéen et se limitent aux départements méridionaux : Ardèche (Basse vallée du Rhône, Haute et Basse Ardèche et Vivarais) et Drôme (Basse vallée du Rhône, Tricastin, Baronnies et Diois).

Menaces

Comme la plupart des zones humides méditerranéennes, cet habitat est en forte régression, menacé par de nombreuses activités humaines : destruction par des aménagements, drainage et mise en culture, altération du fonctionnement hydrologique par captage (ou, au contraire, mise en eau permanente), modification de la qualité des eaux, abandon du pâturage entraînant l'enrichissement et le reboisement, introduction de plantes exotiques invasives... L'aménagement des berges d'étang pour la pêche et les loisirs participent aussi à la destruction ou à la dégradation de cet habitat. Sa préservation passe par le maintien du fonctionnement hydrologique à l'échelle du paysage et le contrôle de la dynamique végétale.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

MARES DE TOURBIÈRES A SPHAIGNES ET UTRICULAIRES
(code CORINE 22.45)



Description

Ces petites pièces d'eau, dont la taille est souvent inférieure au m², sont disséminées çà et là dans les tourbières acides. Dans ces mares de très faible profondeur, appelées aussi « gouilles de haut-marais », se développent des plantes aquatiques flottantes appelées utriculaires, particulièrement adaptées aux conditions de vie extrême qui y règnent. Ces plantes sont carnivores, elles possèdent de petits pièges disposés sur leurs racines filamenteuses pour capturer de minuscules invertébrés aquatiques.

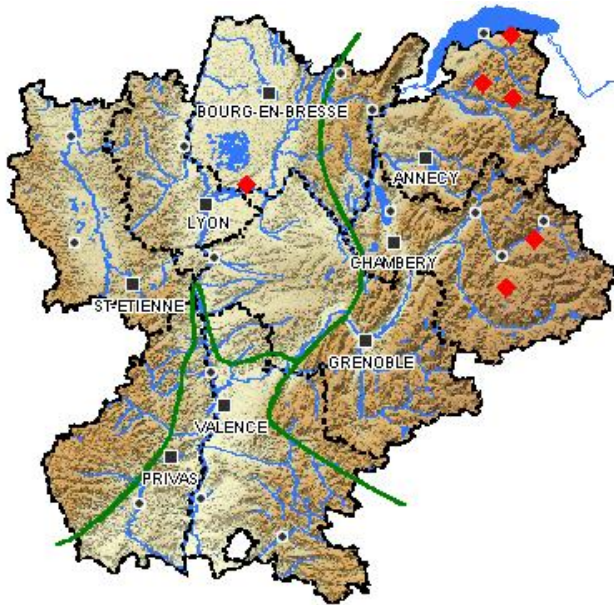
Ecologie

Ces mares de tourbières apparaissent lors de processus naturels d'affaissement de la tourbe qui laissent apparaître la nappe d'eau à l'air libre. Les conditions de vie y sont très sévères : eau acide, pauvreté minérale extrême et amplitude de température très importante (l'eau peut atteindre 40°C).

Espèces guides

Petite Utriculaire (*Utricularia minor*), Sphaignes de plusieurs espèces (*Sphagnum* sp.), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), Laïche des bourniers (*Carex limosa*), Laïche renflée (*Carex rostrata*), Scheuchzérie des marais (*Scheuchzeria palustris*), Comaret (*Potentilla palustris*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Les mares de tourbières acides sont très rares et localisées en France, où elles suivent la distribution des complexes tourbeux dans les régions atlantiques et les montagnes humides (Vosges, Jura, Alpes, Massif central et Pyrénées), sans pour autant y être systématiquement associées, ce qui accentue leur caractère exceptionnel. En région Rhône-Alpes, elles sont connues dans les massifs de moyenne montagne bien arrosés de la Loire (Monts du Forez et de la Madeleine, Pilat), de l'Ardèche (Haute Ardèche, Haut-Vivarais), de la Savoie (Bauges, Beaufortain, Belledonne, Haute-Tarentaise) de l'Isère (Belledonne, Chartreuse) et de la Haute-Savoie (Aravis, Chablais, Mont-Blanc).

Menaces

Les menaces affectant les tourbières (exploitation de la tourbe pour l'horticulture, drainage, enrésinements, incendies, ennoyage pour la constitution d'étangs) portent également atteinte aux gouilles qui leur sont associées. Les milieux tourbeux sont également très sensibles aux débardages forestiers. Les ruissellements chargés d'engrais et de polluants contribuent aussi à leur dégradation. Leur évolution naturelle par assèchement pourrait de plus s'accélérer dans un contexte de réchauffement climatique. Une meilleure prise en compte des tourbières commence à voir le jour. Elle passe par une protection stricte de ces milieux et des espèces associées et par une bonne gestion du bassin versant proche.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - BERENGER, M., MARCIAU, R., DESPLANQUE, C., MANNEVILLE, O., MULLER, F., FAVEROT, P., 2007, Les tourbières à buttes de sphaignes et droséras, Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, Avenir, Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables, Les cahiers techniques, collection du réseau des acteurs d'espaces naturels de Rhône-Alpes, 19p. - ROYAUD, A., 2006, Inventaire des sphaignes et diagnostic spaghologique des tourbières du massif de Belledonne, Rapport d'étude, Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère, AVENIR - GALLINO, B., POLIDORI, J.L., GAUTHIER, R., 1998, Une véritable tourbière à sphaignes dans les Alpes-Maritimes et Ligures, Biocosme Méditerranéen 14 (1):135-147 - OBERDORFER, E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - MANNEVILLE, O., BAÏER, P., 1993, Etude floristique et écologique de la tourbière des Creusates (St-François-de-Sales, Savoie). Comparaison avec les tourbières à Sphaignes des Alpes du Nord françaises, Rev. Ecol. Alpine 2:1-23 - Collectif, 1980, Colloques phytosociologiques. VII : la végétation des sols tourbeux, Assoc. Int. Francophone de Phytosociol., Assoc. Amicale Francophone de Phytosociol., Société Botanique de France, Allemagne 7, 494p.

GROUPEMENTS D'EPILOBES DES RIVIERES SUBALPINES
(code CORINE 24.221)



Description

Cette formation végétale herbacée, peu dense et haute de 20 à 50cm, se compose de plantes à feuilles souvent étroites, dispersées dans les bancs d'alluvions de sable et galets. Celles-ci possèdent généralement un appareil souterrain développé ou profondément pivotant, qui assure un ancrage important, essentiel lors des crues ainsi qu'une excellente aptitude à la colonisation de nouveaux milieux, par bouturage ou importante dissémination de graines plumeuses.

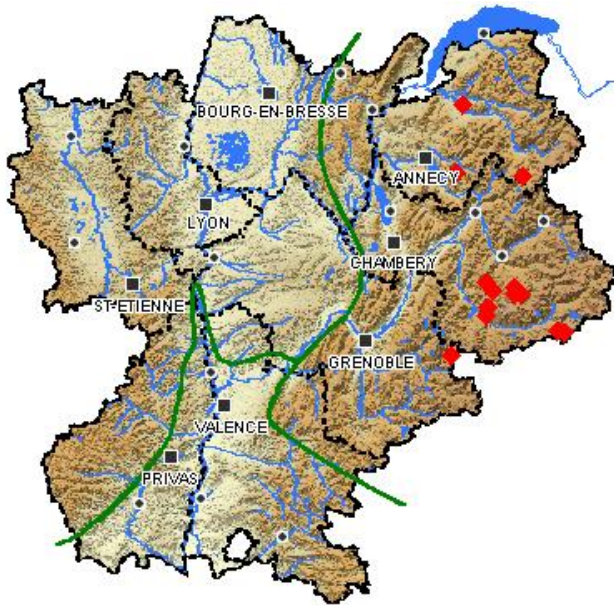
Ecologie

Cet habitat se rencontre à moyenne et haute altitude (étages montagnard à alpin), mais parfois aussi à plus basse altitude. Il colonise les alluvions plutôt grossières des torrents et cours d'eau à fort débit, inondées au printemps, puis s'asséchant en surface en été, mais toujours humide en profondeur.

Espèces guides

Epilobe des moraines (*Epilobium fleischeri*), Saxifrage jaune (*Saxifraga aizoides*), Tolpis à feuilles de Statice (*Tolpis staticifolia*), Trèfle des graviers (*Trifolium saxatile*), Gypsophile rampante (*Gypsophila repens*), Roquette à feuilles de Cresson (*Erucastrum nasturtiifolium*), Tussilage pas-d'âne (*Tussilago farfara*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, ce type d'habitat est représenté dans les grands massifs montagneux possédant des cours d'eau à fort débit : Alpes, sud du Massif Central et Pyrénées. En région Rhône-Alpes, sa distribution exacte est mal connue. Il est disséminé le long des torrents et rivières à régime nival et glaciaire, surtout dans les grands massifs alpins, et plus rare ou absent dans les massifs calcaires externes. Il est présent dans les départements de l'Isère (Trièves, Belledonne, Grandes Rousses, Oisans), et surtout de la Savoie (Maurienne, Tarentaise, Beaufortain) et de la Haute-Savoie (Haut Faucigny, Mont-Blanc). Il est plus ponctuel et fragmentaire dans la Drôme (Haut-Diois).

Menaces

Ce milieu nécessite pour son maintien le remaniement perpétuel de matériaux par érosion, transport et alluvionnement grâce à une dynamique torrentielle active. Le maintien d'un niveau d'eau élevé en été est également nécessaire. Les aménagements hydro-électriques, les rectifications de lits, les endiguements et les ouvrages de restauration des terrains en montagne pèsent sur ces milieux et obèrent leurs chances de perdurer à long terme. Une meilleure prise en compte de la fonctionnalité des cours d'eau, garantissant les phénomènes d'alluvionnement et de transit solide, est nécessaire au maintien de cet habitat et de ceux qui sont associés aux rivières et torrents ou dépendent de la dynamique hydraulique.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OBERDORFER, E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

GROUPEMENTS ALPINS DES BANCs DE GRAVIERS
(code CORINE 24.222)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Cet habitat se rencontre sur les bancs de galets plus ou moins mobiles des rivières. Il s'agit d'un peuplement végétal assez ouvert, discontinu, dominé par les herbacées vivaces et robustes. Celles-ci sont en plein développement au milieu de l'été. Des plantules de saules ou de la Myricaie d'Allemagne sont aussi présentes. Le sol est périodiquement remanié, voire détruit lors des crues, mais la végétation se régénère grâce à son appareil souterrain développé et à ses importantes facultés de régénération.

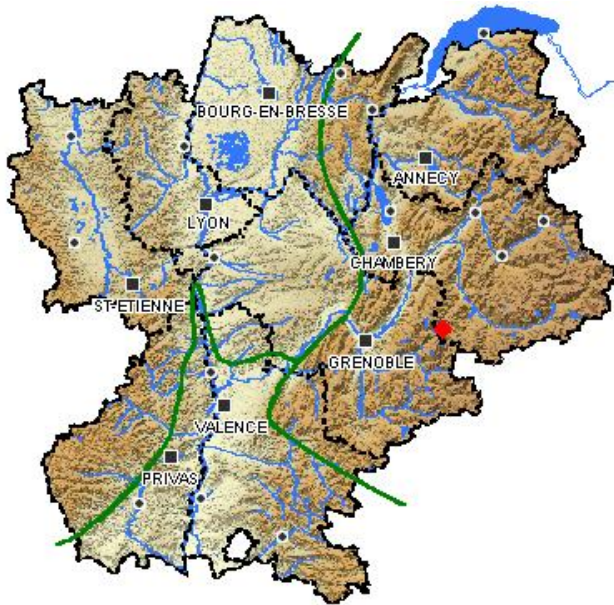
Ecologie

Cet habitat trouve son optimum à basse et moyenne altitude, aux étages collinéen et montagnard, sur des alluvions hétérogènes de galets et graviers, plutôt calcaires et parfois cimentés, pauvres en humus et nutriments. Le régime des eaux est de type nival et glaciaire, avec de hautes eaux en été.

Espèces guides

Calamagrostis faux-roseau (Calamagrostis pseudophragmites), Epilobe à feuilles de Romarin (Epilobium dodonaei), Erigeron âcre (Erigeron acris), Epervière fausse piloselle (Hieracium piloselloides), Gypsophile rampante (Gypsophila repens), Agrostide géante (Agrostis gigantea).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

La distribution française de cet habitat est encore mal connue dans le détail. Il est par ailleurs assez rare et inégalement réparti. Il se rencontre dans les Alpes, surtout méridionales, le Massif Central, dans les Causses sous une forme particulière, et dans les Pyrénées. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat est rare et sa distribution est mal connue. Peu étudié, sa présence n'est guère mentionnée ; il est semble-t-il présent dans les départements de la Drôme (Vercors méridional, Haut-Diois), l'Isère (Vercors oriental, Trièves, Oisans), la Savoie et la Haute-Savoie. La distribution de cet habitat dans les autres départements de la région reste à préciser.

Menaces

Son maintien nécessite un remaniement sédimentaire par les crues. Après celles-ci, de nouvelles zones s'offrent en effet à la colonisation par alluvionnement, mais à condition que l'appareil souterrain des herbacées pionnières ne soit pas détruit totalement. Un niveau d'eau élevé en été est aussi nécessaire. Les ouvrages hydro-électriques, rectifications de lits, endiguements et prélèvements pour l'irrigation obèrent les chances de survie à long terme de cet habitat spécialisé. Une meilleure prise en compte de la fonctionnalité des cours d'eau, garantissant les phénomènes d'alluvionnement et de transit solide, est nécessaire à son maintien, comme à tous ceux qui dépendent de la dynamique hydraulique.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OBERDORFER,E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

BROUSSAILLES DE SAULES ET DE MYRICAIRE GERMANIQUE
(code CORINE 24.223)



Description

Peu dense, cette formation arbustive pionnière basse, atteignant environ 2 m, associe la Myricaie d'Allemagne et divers Saules. Assez fluctuante dans sa composition, la strate herbacée est réduite et peu diversifiée. Etablie à proximité des torrents et des cours d'eau à débit estival élevé, la saulaie basse à Myricaie pousse sur les dépôts d'alluvions grossières mais hétérogènes (sables, graviers, galets), le long des berges, sur les îles ou bancs de galets récents, à l'abri de la force du courant.

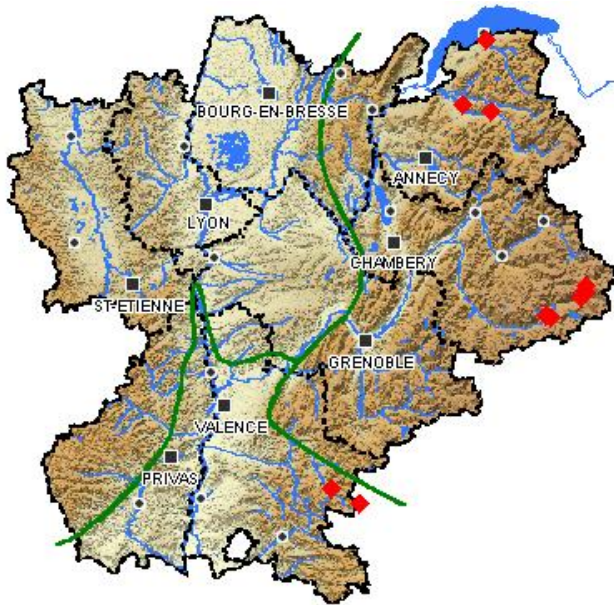
Ecologie

Cet habitat se rencontre entre 300 et 1500 mètres d'altitude, mais essentiellement à l'étage montagnard. Pauvre en matière organique et en éléments minéraux, et périodiquement remanié ou détruit par les crues, le sol est constitué d'éléments grossiers. L'alimentation hydrique est suffisante toute l'année.

Espèces guides

Myricaie d'Allemagne (*Myricaria germanica*), Saule drapé (*Salix elaeagnos*), Saule pourpre (*Salix purpurea*), Saule faux-daphné (*Salix daphnoides*), Argousier faux-nerprun (*Hippophaë rhamnoides*), Epilobe des moraines (*Epilobium fleischeri*), Tolpis à feuilles de Statice (*Tolpis staticifolia*), Trèfle des graviers (*Trifolium saxatile*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat rare est surtout représenté dans les vallées alpines, depuis les Alpes-Maritimes jusqu'à la Haute-Savoie, surtout dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes Alpes, l'Isère et la Savoie. Il semble très rare et très localisé dans les Pyrénées. Dans la région Rhône-Alpes, il est rare et se concentre le long de quelques vallées, essentiellement dans les départements de la Savoie (le long de l'Arc et de l'Isère, en Maurienne et Tarentaise) et de l'Isère (vallée du Vénéon et confluence de la Romanche et du Vénéon en Oisans). Il est très ponctuel dans le département de la Drôme (Haut-Diois, Baronnies) et en Haute-Savoie (bassins lémanique et annécien).

Menaces

Cette formation pionnière des alluvions neuves est un des premiers maillons de la succession dynamique aboutissant aux boisements riverains d'Aulne blanc. Rare et localisé, cet habitat est surtout menacé par les ouvrages hydrauliques et hydro-électriques (endiguements, seuils, barrages de retenues) qui modifient le fonctionnement des cours d'eau : réduction de l'espace de divagation et du transit des alluvions. Les exploitations de graviers en lit mineur peuvent détruire cet habitat. A basse altitude, il peut aussi subir la colonisation par des plantes exotiques invasives. Une meilleure prise en compte de cet habitat rare et vulnérable est nécessaire dans le cadre des aménagements futurs de cours d'eau.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

FOURRES ET BOIS DE BANCS DE GRAVIER
(code CORINE 24.224)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Il s'agit de fourrés arbustifs et de boisements bas, mesurant entre 1 et 8 m, établis sur des surfaces très restreintes, en étroits cordons linéaires souvent discontinus le long des cours d'eau. Constitués de diverses espèces de saules (Saule pourpre, drapé, à trois étamines, faux daphné ...) au port en cépées avec de nombreux rejets et ramifications secondaires, ils associent aussi l'Aulne blanc et l'Argousier, avec des espèces herbacées pionnières des terrains caillouteux et d'alluvions remaniés.

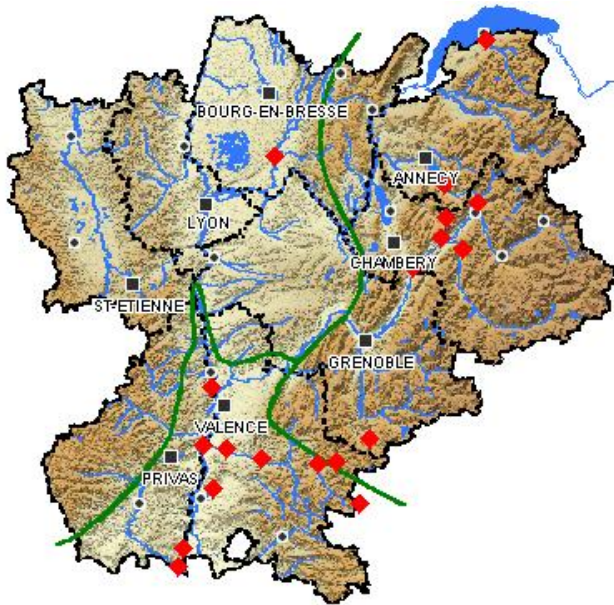
Ecologie

Ils poussent le long des berges, sur les bancs d'alluvions grossières récentes des rivières à fort débit, aux étages montagnard à subalpin. Grâce à leurs troncs souples rejetant facilement et à l'abondante dissémination de graines ailées, ils colonisent rapidement les sols neufs décapés par les crues.

Espèces guides

Saule drapé (*Salix elaeagnos*), Saule faux-daphné (*Salix daphnoides*), Saule pourpre (*Salix purpurea*), Saule noircissant (*Salix myrsinifolia*), Aulne blanc (*Alnus incana*), Myricaire d'Allemagne (*Myricaria germanica*), Argousier (*Hippophae rhamnoides*), Tussilage pas d'âne (*Tussilago farfara*), Calamagrostis commune (*Calamagrostis epigejos*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est caractéristique des parties amont et moyennes des cours d'eau. Sa distribution se limite en France aux bordures des rivières montagnardes et péri-montagnardes : Jura, Alpes, bordure est du Massif central, Cévennes et Pyrénées. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat est bien représenté sur le cours amont du Rhône et sa confluence avec l'Ain, ainsi que sur les différentes rivières affluentes dans tous les départements alpins (Drac, Romanche, Vénéon, Isère moyenne et amont, Arc, Arve, Fier ...). Il est également présent dans le sud du département de l'Ardèche sur les rivières qui descendent de la façade est du Massif Central.

Menaces

Ces fourrés ripicoles dépendent strictement du maintien des processus liés à la dynamique fluviale et torrentielle : crues, érosion, charriage et dépôts d'alluvions. Les aménagements de cours d'eau (seuils, endiguements, épis et ouvrages de stabilisation des berges, rectifications, parcours canoë-kayak), les prélèvements de granulats et les équipements hydroélectriques (barrages) qui modifient fortement le régime des crues, menacent directement ou indirectement ces types d'habitats. Une meilleure prise en compte du rôle des cours d'eau et des risques liés aux crues commence à voir le jour et devrait permettre de garantir un espace de liberté fonctionnelle nécessaire au maintien de cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

LITS DE GRAVIERS MEDITERRANEENS
(code CORINE 24.225)

pas d'illustration disponible

Description

Colonisés par un couvert clair et très discontinu d'herbacées pionnières, les bancs de galets et de sables des lits de cours d'eau à régime méditerranéen subissent une exondation et un assèchement estivaux très marqués. Annuelles et bisannuelles à vivaces, les plantes qui y poussent sont assez hautes, atteignant 50 cm. Très développées, leurs racines assurent un bon ancrage pour résister aux crues soudaines et violentes. Ces plantes occupent les zones de divagation, réseaux de chenaux et confluences.

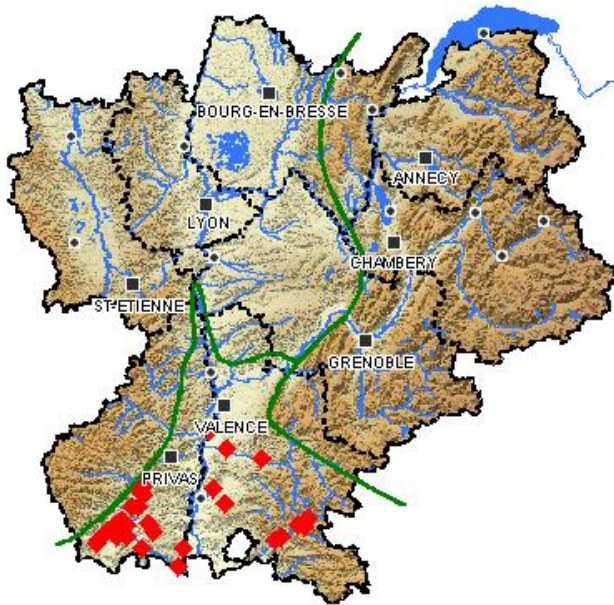
Ecologie

Ce type de végétation pousse le long des cours d'eau, aux étages méso et supraméditerranéen, sur des bancs d'alluvions calcaires, souvent grossiers et hétérogènes, pauvres en nutriments et en humus. Très secs en été, ceux-ci sont inondés l'hiver et souvent remaniés voire détruits par les crues.

Espèces guides

Glaucière jaune (*Glaucium flavum*), Scrophulaire des chiens (*Scrophularia canina*), Mélilot blanc (*Melilotus albus*), Fausse roquette à feuille de Cresson (*Erucastrum nasturtiifolium*), Vipérine commune (*Echium vulgare*), Carotte (*Daucus carota*), Chénopode botrys (*Chenopodium botrys*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat rare est localisé le long des cours d'eau de la région méditerranéenne, en Corse et dans les départements côtiers, depuis les Alpes-Maritimes jusqu'à l'Aude. Il remonte ponctuellement le long de grandes vallées fluviales suffisamment chaudes, comme celles du Rhône et de la Durance. Dans la région Rhône-Alpes, il est très rare et relativement méconnu, et la connaissance de sa distribution mériterait d'être affinée. Il ne se rencontre guère que dans les départements de l'Ardèche (Basse-Ardèche) et de la Drôme (Baronnies, Basse Vallée du Rhône, Diois, Tricastin et très localement de façon fragmentaire sur les contreforts du Vercors méridional).

Menaces

Comme pour beaucoup de milieux liés aux zones humides, de nombreuses menaces pèsent sur cet habitat naturellement rare. La régularisation et l'affaiblissement des débits des cours d'eau (barrages, captages, pompes pour l'irrigation) favorisent le boisement des bancs de galets, par réduction de la fréquence et de l'importance des crues. L'exploitation des granulats et les endiguements entraînent la destruction directe de l'habitat. Enfin, l'enrichissement excessif en minéraux (ou eutrophisation des eaux) conduit à la prolifération de plantes plus compétitives et plus banales. Le maintien ou la restauration de conditions hydrologiques favorables est indispensable pour assurer la pérennité de cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

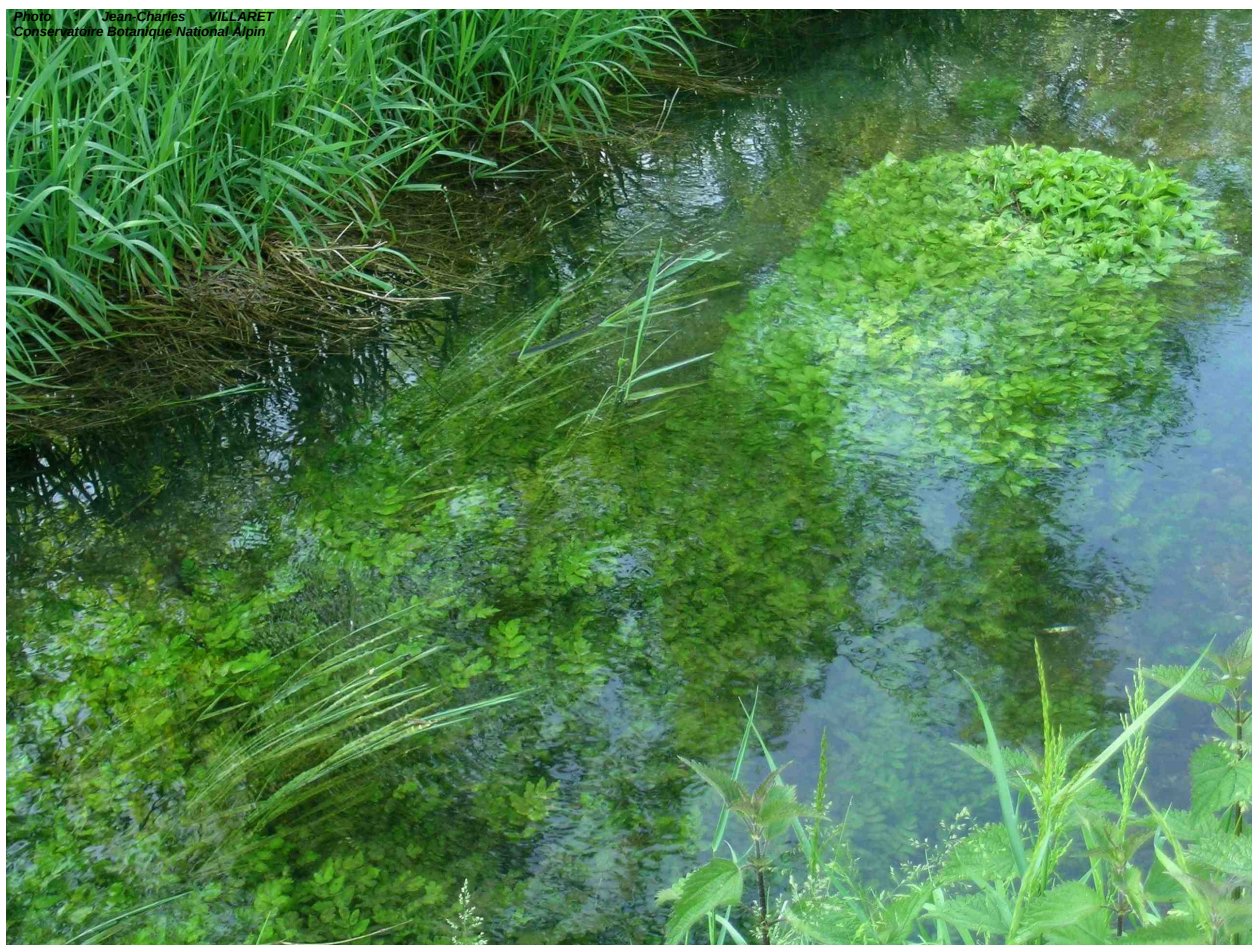
Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

VEGETATION DES RIVIERES OLIGOTROPHES RICHES EN CALCAIRE
(code CORINE 24.42)



Description

Il s'agit d'herbiers de plantes aquatiques développés en cordons étroits, le long du lit de petites rivières et ruisseaux à eaux faiblement courantes. Ces herbiers se composent d'un enchevêtrement de plantes, assez diffus à localement dense, composé typiquement d'une strate immergée et flottante à Potamot coloré et d'une strate submergée d'algues filamenteuses de la famille des Characées. Quelques grandes plantes semi-aquatiques comme la Glycérie plissée ou la Berle dressé s'y intercalent souvent.

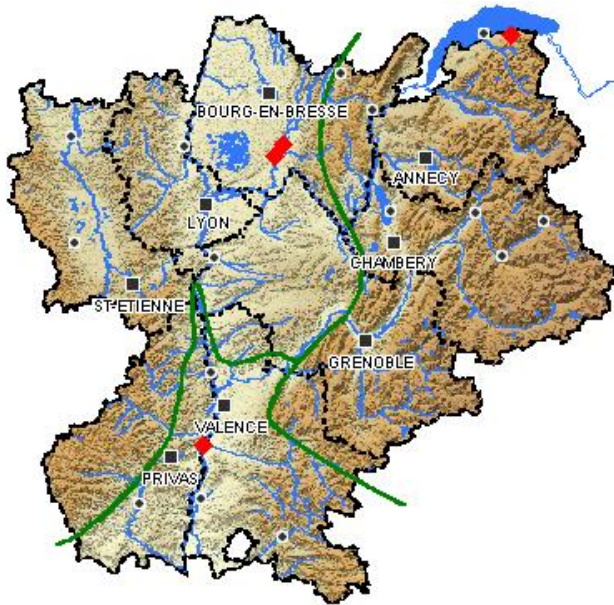
Ecologie

Cet habitat est intimement lié aux ruisseaux d'eau claire, vive à faiblement courante, permanente, non polluée et pauvre en phosphates. Il apparaît parfois près des sources. Il se développe sur calcaires, marnes ou alluvions fluviales basiques, aux étages montagnard, collinéen et surtout planitiaire.

Espèces guides

Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*), plusieurs espèces d'algues de la famille des Characées dont *Chara hispida* (identification difficile), Berle dressée (*Berula erecta*), Glycérie plissée (*Glyceria notata*), Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), Jonc noueux (*Juncus subnodulosus*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

La répartition exacte de cet habitat est mal connue en France. Absent des zones siliceuses, il est globalement présent dans les plaines et collines, en aval des massifs de calcaires, et dans les grandes vallées alluviales. Les vallées du Rhône et de la Saône, l'avant-pays alpin et les Préalpes du Nord constituent quelques noyaux de fréquence plus élevée. Rare et localisé, cet habitat est connu dans six départements de la région Rhône-Alpes : Haute-Savoie (Bas-Chablais, vallées de l'Arve et du Fier), Savoie (vallées de l'Isère et du Chéran), Isère (Isle Crémieu, vallées du Guiers et l'Isère), Ain (basse vallée de l'Ain), Drôme, Ardèche et Rhône (vallée du Rhône).

Menaces

Possédant des exigences très strictes, cet habitat est sensible à toute détérioration de la qualité physico-chimique de l'eau. La pollution et l'eutrophisation (notamment l'enrichissement en phosphates) sont la menace principale, les plantes représentatives disparaissant alors au profit d'espèces plus gourmandes en minéraux. La réduction des débits et la sédimentation excessive (eaux troubles) sont aussi préjudiciables. Sa conservation nécessite de préserver la qualité de l'eau, qui doit rester claire et peu minéralisée, et de maintenir un milieu courant avec des faciès d'écoulement, mais aussi d'ombrage et d'éclairement variés, en évitant tout drainage, surcreusement du lit ou prélèvement d'eau.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

VEGETATION DES RIVIERES EUTROPHES (code CORINE 24.44)



Description

Ces herbiers aquatiques des eaux lentes sont caractérisés par des plantes submergées, enracinées, généralement à tiges très longues et à feuilles étroites (adaptation au courant). Le Potamot pectiné y forme des peuplements importants, avec la Renoncule flottante dont la floraison, spectaculaire au printemps, tapisse la surface de l'eau avec des milliers de petites fleurs blanches. D'autres plantes aquatiques à feuilles flottantes (Potamot nouveau, lentilles d'eau) sont présentes dans les anses calmes.

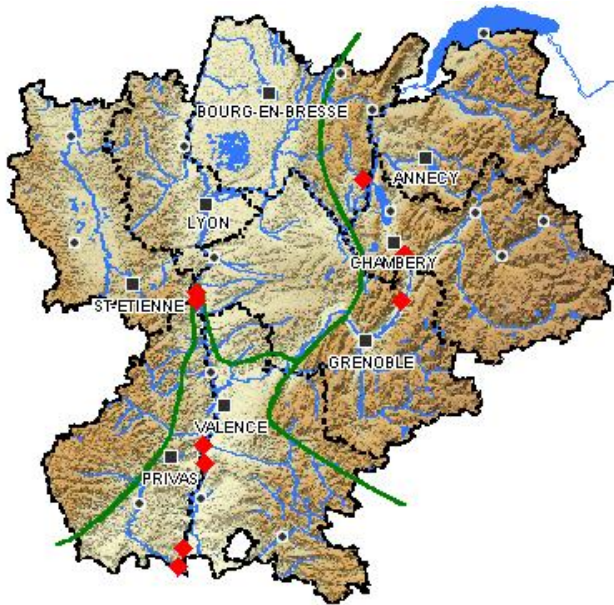
Ecologie

Cet habitat se développe dans les cours d'eau assez lents, des étages planitiaire et collinéen, dans des eaux neutres à basiques, riches en éléments nutritifs. Il est présent dans des régions à roches mères calcaire à composite, mais aussi en situation alluviale, notamment dans les bras fluviaux.

Espèces guides

Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*), Potamot pectiné (*Potamogeton pectinatus*), Potamot nouveau (*P. nodosus*), Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*), Cératophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*), Elodée du Canada (*Elodea canadensis*), Callitriche obtuse (*Callitriche obtusangula*), Zannichellie des marais (*Zannichellia palustris*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est représenté sur tous les grands bassins fluviaux (Somme, Seine, Loire, Garonne, Adour, Rhin, Saône et Rhône) et dans de nombreuses rivières de plaine dispersées sur une grande partie du territoire, quel que soit le substrat géologique. Il est cependant rare ou absent des massifs montagneux et se raréfie en région méditerranéenne. Dans la région Rhône-Alpes, il est signalé, à basse altitude, dans tous les départements. Il est surtout développé sur les cours du Rhône et de la Saône et sur les parties inférieures de leurs affluents. Il disparaît des cours d'eau aux débits trop rapides, qui dévalent de la bordure est du Massif central et des Alpes.

Menaces

Bien qu'ils soient un peu favorisés par des apports modérés de nutriments d'origine agricole, (ou par une légère pollution) ces herbiers connaissent à de nombreux endroits une régression importante. L'hypertrophisation de l'eau (enrichissement excessif en minéraux), l'envasement des cours d'eau, ainsi que les travaux hydrauliques (curages, recalibrages et endiguements massifs) sont autant de cause de disparition de cet habitat. Sa sauvegarde passe par une gestion globale de l'hydrosystème fluvial, contribuant à améliorer la qualité de l'eau, limiter les processus d'envasement, préserver ou restaurer les berges et profils hydrauliques naturels et favoriser les espèces patrimoniales.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

GROUPEMENTS EURO SIBERIENS ANNUELS DES VASES FLUVIATILES
(code CORINE 24.52)



Description

Ces formations herbacées pionnières des vasières se développent sur les berges des grands cours d'eau et les bras morts associés, lors des périodes d'exondation. Elles sont constituées de plantes annuelles qui craignent la concurrence, mais atteignent rapidement une taille importante, car le milieu toujours humide est bien pourvu en nutriments. L'alternance de hautes eaux hivernales et de basses eaux estivales, ainsi que les crues qui rajeunissent le milieu et déposent des limons leurs sont nécessaires.

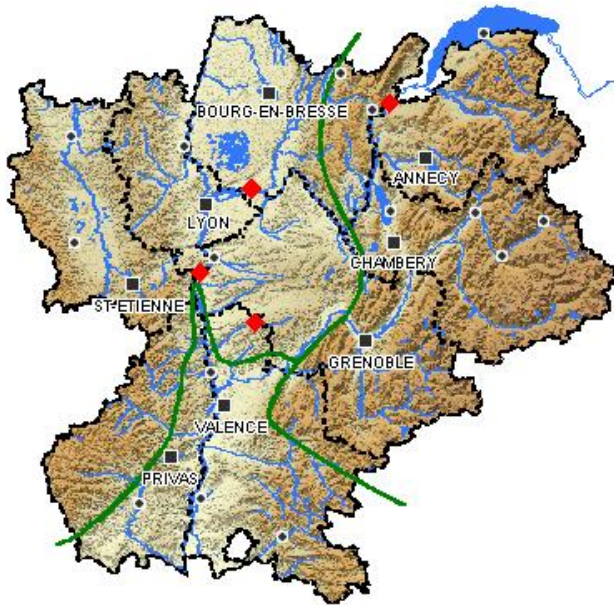
Ecologie

Cet habitat se rencontre à basse altitude, aux étages planitiaire et collinéen, en climat non franchement méditerranéen. Les sols sont sablo-limoneux à limoneux, souvent riches en matière organique et en éléments minéraux comme l'azote et le phosphore. En été, ils s'assèchent en surface, mais modérément.

Espèces guides

Bident triparti (*Bidens tripartita*), Bident feuillu (*Bidens frondosa*), Renouée à feuille de patience (*Polygonum lapathifolium*), Renouée douce (*Polygonum mite*), Cresson des marais (*Rorripa palustris*), Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*), Vulpin fauve (*Alopecurus aequalis*), Renouée poivre d'eau (*Polygonum hydropiper*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est largement distribué dans toute la France, surtout sur le bassin de la Loire où il est bien développé. Il fait défaut dans la zone méditerranéenne, ainsi qu'en montagne : Vosges, Alpes, Massif Central et Pyrénées. Peu fréquent en Rhône-Alpes, il est rare dans les départements de la Drôme et l'Ardèche (Basse Vallée du Rhône), ainsi qu'en Savoie (haut Rhône, lac du Bourget et Grésivaudan) et Haute-Savoie (bassins lémanique et annecien). Il est un peu plus fréquent en Isère (Basse Isère, Isle Crémieu et Grésivaudan), dans l'Ain (Bas-Bugey, Val de Saône), le Rhône (Val de Saône, Est-Lyonnais, moyenne vallée du Rhône) et la Loire (Plaine du Forez, Roannais).

Menaces

Les grands aménagements hydro-électriques, qui perturbent le régime des eaux en diminuant l'intensité des crues et en atténuant (voire en inversant) la saisonnalité des étiages et des basses eaux, sont très défavorables à cet habitat. De plus, ces modifications ont permis à plusieurs plantes exotiques introduites de se développer de manière explosive. Le piégeage des sédiments dans les retenues et les extractions de sables et granulats ont aussi amoindri ou détruit des secteurs favorables. Une meilleure prise en compte du fonctionnement des cours d'eau, garantissant des zones d'épandage des crues et des limons, commence à voir le jour ; elle permettra de sauvegarder cet habitat, si elle s'accroît.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interprétation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil III : Wirtschaftswiesen und Unkraut-gesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 455 p.

GROUPEMENTS MEDITERRANEENS DES LIMONS RIVERAINS
(code CORINE 24.53)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de formations herbacées qui atteignent leur plein développement dans le courant de l'été. Elles constituent un tapis graminéen prostré, plus ou moins continu, caractérisé et dominé par le *Paspalum faux-paspalum* et l'*Agrostide verticillée*. Des plantes herbacées nitrophiles de grande taille, généralement annuelles ou bisannuelles, comme la *Lampourde d'Italie*, des renouées, des amarantes ou le *Bidens feuillu*, s'associent à ces graminées et fleurissent enfin d'été.

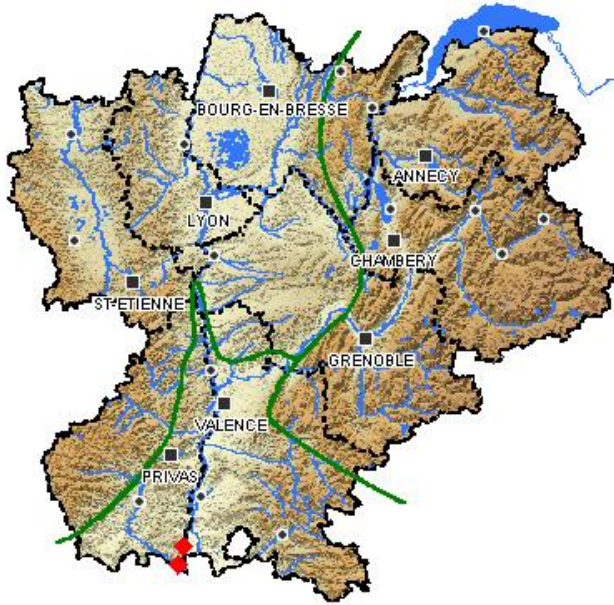
Ecologie

Cet habitat se développe en bordure des rivières et cours d'eau méditerranéens, à courant assez lent. Ces formations végétales poussent après abaissement estival du niveau des eaux, sur les plages limoneuses riches en matières organiques déposées dans les zones à faible courant et les anses abritées.

Espèces guides

Paspalum faux-paspalum (*Paspalum disitichum*), *Agrostide verticillée* (*Polypogon viridis*), *Lampourde d'Italie* (*Xanthium italicum*), *Souchet brun-noirâtre* (*Cyperus fuscus*), *Souchet éragrostis* (*Cyperus eragrostis*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, ces formations herbacées sont présentes le long des rivières et cours d'eau lents à assez lents de la région méditerranéenne. Dans la région Rhône-Alpes, elles ne sont présentes que dans les secteurs à climat méditerranéen des départements de l'Ardèche et de la Drôme. Elles sont particulièrement bien caractérisées sur les berges de la partie aval du Rhône et de ses principaux confluent.

Menaces

Ces formations pionnières « ripicoles » (des berges et dépôts de limons) dépendent strictement du maintien des processus liés à la dynamique fluviale : crues, érosion, charriage et dépôts d'alluvions. Les aménagements de cours d'eau (seuils, endiguements, épis et ouvrages de stabilisation des berges, rectifications), les prélèvements de granulats et les équipements hydroélectriques (barrages) qui modifient fortement le régime des crues, menacent directement ou indirectement ce type d'habitat. Une meilleure prise en compte du rôle des cours d'eau et des risques liés aux crues commence à voir le jour et devrait permettre de garantir un espace de liberté fonctionnelle nécessaire au maintien de cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.